NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Nersès Durman rappelle que des Justes se sont opposés à des génocides : l'exemple des Turcs

Traduction française d'un recueil de Yervant Özuzun .

Yervant Özuzun d'Istanbul retrace les événements survenus le 24 avril en Turquie, à savoir les déportations et les massacres des Arméniens en 1915. Dans ses écrits, il évoque les noms des maires, des préfets et des fonctionnaires turcs qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Arméniens. Que disaient ces notables pour justifier leur opposition aux massacres ? « Ma conviction ne me permet pas d'assister à un massacre. » « Avec ce péché je ne peux pas devenir un complice. » « Je suis gouverneur et non un criminel. » Ils ont parlé de déportation mais en réalité c'était un chemin qui conduisait vers la mort.

Dans les premiers mois de l'année 1915, des télégrammes secrets émanant du ministère de l'Intérieur furent envoyés dans toutes les provinces.

Ces télégrammes ordonnaient la déportation des Arméniens vers le sud de l'Empire Ottoman à ALEP, DEIR ES ZOR, RAKKA et MOSSOUL. Beaucoup de fonctionnaires refusèrent l'ordre venu du Ministère de l'Intérieur car ils considéraient que cet ordre conduisait les Arméniens vers le chemin de la mort. Ils étaient maires, soldats ou fonctionnaires. En raison de leur refus d'exécuter l'ordre émanant de l'État, ils furent destitués, déportés et tués. Ils étaient les voisins des Arméniens et avaient sauvé des enfants, des femmes, des hommes et des vieillards.

Le maire d'ANKARA ,HASAN, MAZAR BEY, répondit à l'ordonnance de Talaât Pacha : « Je suis maire et non un brigand, je ne peux pas exécuter cet ordre.» Le 18 juillet 1915, on l'oblige à prendre sa retraite et l'État désigne un autre maire

qui exécutera les ordres.

Le gouverneur de KONYA, CELAL BEY était auparavant le gouverneur d'Alep ; il se rend compte des conséquences de cette déportation et n'autorise pas le déplacement des Arméniens de Konya, mais reste impuissant face l'État. Il décrit : « Le sang coulait dans la rivière, des milliers d'enfants innocents, des femmes, des vieillards et des jeunes gaillards entrainés dans le courant de mélasse de sang. J'ai pu sauver avec mes mains et mes ongles une partie des rescapés, le reste fut emporté par le courant de la rivière. » Le 15 octobre 1915 CELAL BEY fut destitué de son poste. HACI HALIL EFENDI d'URFA était un musulman consciencieux, il a hébergé clandestinement dans le grenier de sa maison une famille arménienne de 7 personnes qu'il a nourrie, soignée et, quand le calme est revenu, il l'a envoyée discrètement à Beyrouth.

Le fonctionnaire de KÜTAHYA, FAIK ALI BEY s'oppose à cet ordre et agit selon sa propre initiative.

Le préfet du LICE, HÜSEYIN NESIMI BEY : « Je ne peux pas être le complice de ce péché et n'exécute pas l'ordre reçu. »

Le fonctionnaire de MARDIN, HILMI BEY, lui non plus, n'exécute pas l'ordre reçu ; il est destitué. Hormis ces personnalités, d'autres encore désobéirent à l'ordre reçu.

Le gouverneur de KASTAMONU ,RISHAD BEY, le gouverneur d'ERZURUM ,TAHSIN BEY, le gouverneur de BASRA, FERIT BEY, le fonctionnaire de YOZGAT ,CELAL BEY, le maire de BESHIR, SABIT BEY, le préfet de DERIK, MIDYAT NURI BEY, le maire de MALATYA, MUSTAFA AZIZOGLU : Tous ces hommes refusèrent d'exécuter les ordres reçus ; ils furent donc licenciés, déplacés et assassinés. Leurs noms sont inscrits dans les pages de notre histoire. À l'occasion de l'anniversaire de 1915, je rends hommage à la mémoire de ces personnalités honnêtes et aux martyrs Arméniens qui dorment sans sépulture.

source : Journal Marmara du 24/04/2018

MAFP s'incline devant ces Justes